

Négocier son salaire



Vous avez obtenu un entretien d'embauche et souhaitez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir à obtenir une rémunération à la hauteur de vos attentes ? Parce qu'il n'est jamais facile de parler de rémunération lors d'un entretien et encore moins lorsqu'il s'agit de négocier son premier salaire, nous vous invitons à suivre quelques conseils afin de vous y préparer au mieux :

Estimez votre salaire pour le type de poste que vous ciblez

Renseignez-vous sur les différentes études et informations de rémunération en consultant :

Les sites internet dédiés :

- [Guide des salaires](#)
- [Glassdor](#)
- [Salaires Apec...](#)

La convention collective de l'entreprise :

Elle peut être disponible et consultable sur [le site Legifrance](#)

L'enquête annuelle des jeunes diplômés de Sciences Po

- [Voir la dernière enquête](#)

Les conditions de rémunération d'offres correspondant à vos critères de recherche

- Les [offres en ligne](#) et les [offres archivées](#) sur le site carrières
- Tous les autres sites de recherche d'offres (lien bientôt disponible)

Un ancien de Sciences Po qui travaille dans l'organisme employeur convoité et/ou sur des fonctions et secteur similaire

- Voir l'[annuaire des Alumni](#)

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle vous permet de déterminer une fourchette salariale pour le type de poste que vous convoitez dans un secteur donné sur des fonctions et missions similaires.

Estimez vos propres besoins

Il est indispensable de faire un point sur vos besoins au quotidien en tenant compte de vos différentes dépenses (loyer, nourriture, transports, etc.).

Ainsi, vous saurez estimer votre niveau de rémunération en dessous duquel vous ne souhaitez pas descendre.

Pendant l'entretien, comment aborder le sujet de la rémunération ?

Si le recruteur n'aborde pas le sujet ou vous demande quel salaire vous envisagez, n'apportez pas de réponse précise avant d'avoir eu une vraie proposition d'embauche ou bien proposez lui une fourchette salariale haute plutôt qu'un salaire précis.

Salaire net mensuel ou salaire brut annuel ?

En général, le recruteur aborde la **rémunération en salaire brut annuel** et non en salaire net mensuel. Nous vous recommandons donc de préparer vos fourchettes de rémunération en salaire brut annuel.

Précisez également si la rémunération brute annuelle proposée est sur 12 ou sur 13 mois.

Que faire si le salaire proposé ne correspond pas à votre attente ?

Dans le cas des organismes employeurs dont les grilles salariales sont fixées dans le cadre d'un accord ou d'une convention collective, votre marge de manœuvre sur la négociation sera faible.

Si ce n'est pas le cas ou si la négociation n'est pas en votre faveur, restez toutefois diplomate et ouvert.e et veillez à considérer les autres avantages proposés par l'employeur.

Les avantages à prendre en compte

En plus du salaire, renseignez-vous sur les avantages et prestations

offertes par l'employeur : conditions d'obtention de primes, évolution salariale, 13^e mois, participation, intéressement, tickets restaurant, remboursement des frais de transports, véhicule de fonction, couverture mutuelle, congés, etc...

Le droit à un temps de réflexion

Le niveau de rémunération n'est généralement pas fixé lors du 1^{er} entretien. Si l'employeur souhaite vous recruter, dans la majorité des cas, un délai de réflexion vous sera accordé ou n'hésitez pas à demander ce délai avant de fixer le niveau de rémunération final.

Quelques astuces pour bien négocier

Vous pouvez toujours négocier votre salaire en vous engageant sur des résultats chiffrés et crédibles parce que vous les avez déjà atteints à votre poste/stage précédent.

Si vous êtes recruté, mais que le salaire proposé est en deçà de vos attentes, vous pouvez envisager avec l'employeur des conditions de revalorisation, à la fin de la période d'essai par exemple, ou en fonction des objectifs réalisés ou des résultats obtenus.

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Participez à un atelier "Négocier son salaire"](#)
- Utilisez le [convertisseur de salaire brut en net afin de calculer combien vous toucherez à la fin du mois](#)
- Consultez des sites [Glassdoor](#) ou [Indeed](#) qui permettent de lire des avis anonymes laissés par des collaborateurs de l'entreprise que vous visez
- Utilisez le [simulateur de salaire](#) de l'APEC afin de calculer vos prétentions salariales selon votre secteur, nombre d'années d'expérience, fonction, lieu de travail, etc.
- Entraînez-vous à répondre aux questions des recruteurs en utilisant le [simulateur d'entretien de recrutement](#) de l'APEC
- Consultez toutes les [fiches métiers](#) cadres de l'APEC afin de vous faire une idée des postes qui correspondent à votre diplôme
- Consultez l'outil [DATA CADRES](#) qui donne un aperçu chiffré du marché de l'emploi cadre par métier via des indicateurs comme le nombre d'offres publiées, la moyenne des salaires, les secteurs qui recrutent, etc.